

CREME DE DOUCHE COSMOS

Grâce à son épaississant opacifiant 2 en 1 naturel, cette formule économique COSMOS à la mousse douce et aérée est une excellente alternative aux crèmes de douches sur base émulsions.

% Origine naturelle *
99%



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	86,30		86,30
B	VIVAPUR® CS 032 XV	Microcrystalline Cellulose (and) Xanthan Gum	3,00	Agent rhéologique	3,00
C	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
	SODIUM GLUCONATE GRANULAR	Sodium Gluconate	0,20	Chélatant	0,20
D	PLANTAPON® ACG 50	Sodium Cocoyl Glutamate (and) Water (and) Propylene Glycol	4,00	Tensioactif anionique	4,00
	PLANTACARE® 1200 UP	Lauryl Glucoside (and) Water	4,00	Tensioactif non-ionique	4,00
	LAMESOFT® PO 65	Coco-Glucoside (and) Glycerol Oleate (and) Water (and) Tocopherol (and) Hydrogenated Vegetable Glycerides Citrate (and) Citric Acid	1,50	Relipidant	1,50
E	PARFUM COSMOS CLEAN FRESH (Robertet)	Parfum	0,50	Parfum	0,50
F	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

CARACTERISTIQUES

Aspect : Gel blanc

pH : 4,8 - 5,3

Viscosité : 6 000 - 8 000

Brookfield,
DVI, spindle
4, speed 10
mPa.s

PROCESS

Introduire la phase B sous agitation modérée puis homogénéiser 20 min sous vive agitation. Introduire la phase C et homogénéiser 5 minutes. Introduire un à un les ingrédients de la phase D en homogénéisant. Enfin, introduire la phase E puis ajuster à pH 4,8 - 5,3 avec la phase F.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.